



BULLETIN DE TOURNES

N° 43

16 avril 2021

Madame, Monsieur,

Comme à l'accoutumée, vous trouverez dans ce nouveau bulletin de Tournes le compte rendu synthétique du dernier conseil municipal.

Exceptionnellement, cette réunion s'est tenue sous la présidence de la première adjointe, Madame Aline HAPLIK, en l'absence de Monsieur le Maire. En effet, Monsieur Gérard CARBONNEAUX, à la suite d'un problème de santé, est contraint à un repos forcé qui va le tenir éloigné des affaires de la commune pendant quelques semaines.

Pour autant, que les Tournésiennes et Tournésiens se rassurent, les dossiers de la commune continueront à être gérés sous la houlette de la première adjointe qui assure l'intérim avec la complicité de ses collègues adjoints.

Bien sûr, tous souhaitent que ce remplacement soit le plus bref possible et que nous puissions retrouver rapidement notre maire dans la plénitude de ses moyens.

Bon rétablissement, Gérard, repose-toi bien et à très bientôt en pleine forme.

Le Conseil Municipal.



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 8 juin 2020 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

Mme Pascale ANSELMO, Mme Isabelle BERTRAND, Mme Corinne BOCQUET, M. Philippe CLAUSSE, M. Romaric DANCRE, M Thibault FAY, Mme Aline HAPLIK, M. Christian LENOBLE, Mme Annette MARCHAND, M. Gwénaél WEBER.

Absent ayant donné pouvoir

ANGARD Gil (pouvoir à LENOBLE Christian)
CARBONNEAUX Gérard (pouvoir à CLAUSSE Philippe)
PRZYBYLSKI Johann (pouvoir à WEBER Gwénaél)
RENOLLET Mathilde (pouvoir à HAPLIK Aline)
VAN DEN ABEELE Chantal (pouvoir à ANSELMO Pascale)

Secrétaire de séance

DANCRE Romaric.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Mme Aline HAPLIK, 1^{ère} adjointe au maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie. Le conseil désigne M. Romaric DANCRE comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 4 février 2021 est approuvé.

Informations sur les décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

Mme HAPLIK informe le Conseil de la signature d'un contrat d'entretien des espaces verts avec la société GROUD ESPACES VERTS à Signy-l'Abbaye, pour un montant TTC de 21 840 euros, pour la période d'avril 2021 à mars 2022.

Présentation et vote du compte de gestion 2020

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion 2020 qui constate un excédent d'exercice de 245 162,92 € en section de fonctionnement et de 288 067,75 € en section d'investissement, soit un résultat positif pour l'exercice 2020 de 533 230,67 €.



Les résultats de clôture font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 1 830 954,63 € et un déficit de la section d'investissement de - 53 606,67 €, soit un solde global positif de 1 777 347,96 €.

Présentation et vote du compte administratif 2020

Le compte administratif présenté par M. Philippe CLAUSSE, adjoint aux finances, reflète à l'identique les résultats du compte de gestion établi par le comptable public. Il est adopté à l'unanimité par le Conseil (sans le vote du Maire).

Affectation du résultat d'exploitation 2020

A l'unanimité, le Conseil affecte le résultat de fonctionnement 2020, soit 1 830 954,63 €, de la manière suivante :

- Affectation à la section d'investissement : 142 902,63 €
- Report en section de fonctionnement : 1 688 052,00 €

Vote du taux des taxes foncières pour 2021

A l'unanimité, le Conseil décide de geler le taux des taxes foncières.

- Taxe sur le foncier bâti : 47,15%
- Taxe sur le foncier non bâti : 28,86%

Présentation et vote du budget primitif 2021

A l'unanimité, le Conseil vote le budget primitif 2021.

Section de fonctionnement

- Recettes de l'exercice : 1 205 643,00 €
- Recettes de fonctionnement antérieures : 1 688 052,00 €
- Dépenses de l'exercice : 1 100 900,00 €
- Virement à la section d'investissement : 1 077 968,00 €
- Résultat de fonctionnement : 714 827,00 €

Section d'investissement

- Recettes : 638 418,80 €
- Virement de la section de fonctionnement : 1 077 968,00 €
- Dépenses : 1 716 386,80 €
- Résultat d'investissement : 0,00 €

Le budget 2021 présente un excédent global (intégrant le report des résultats de fonctionnement antérieurs) de 714 827,00 €.

Le montant des dépenses d'équipement portées au budget 2021 s'élève à 1 121 500 €.



Signature d'une convention de prestation de service pour le contrôle et l'entretien des hydrants entre la commune de Tournes et Ardenne Métropole

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de convention pour le contrôle obligatoire périodique des points d'eau incendie (bornes incendie) avec Ardenne métropole, pour une durée de 3 ans avec tacite reconduction.

Questions diverses

Investissement dans un panneau d'affichage lumineux - Intervention de M. Christian LENOBLE

Le Conseil Municipal valide le remplacement du panneau d'affichage numérique obsolète par un nouvel équipement avec affichage couleur.

Affaires sociales - Intervention de Mme Pascale ANSELMO

Les nouvelles mesures sanitaires perturbent grandement l'organisation des manifestations de CCAS : chasse aux œufs le 28 avril, report de la remise des prix du concours de nichoirs, ainsi que de l'inauguration de la boîte à livre rue de la gare.

Horaire d'ouverture de la Poste - Intervention de Mme Aline HAPLIK

Les horaires d'ouverture du bureau de poste seront encore plus restreints que l'avaient annoncé les représentants de la Poste. Il est en effet prévu que les horaires, actuellement de 21h45 par semaine, baisseront à 16h00 à partir du 1er septembre prochain. Le Conseil Municipal a adopté un vœu pour exprimer son désaccord avec cette décision unilatérale de La Poste.

Projet de salle des sports - Intervention de Mme Aline HAPLIK

Le Conseil municipal est informé de la décision du Préfet de ne pas accorder la subvention demandée par la commune pour le financement du projet de salle des sports.

Cette décision, incompréhensible pour les membres du Conseil, remet en cause le projet initial de la commune. Une nouvelle réunion informelle du Conseil sera prochainement consacrée à ce dossier et à la recherche d'une solution alternative.

La séance est levée à 22 h 20.

Réunion du 19 mars 2021 - 19h00

Présents

Monsieur Gérard CARBONNEAUX, Président.

Madame Pascale ANSELMO, Vice-présidente.

Membres élus : Mesdames Isabelle BERTRAND, Corinne BOCQUET
Annette MARCHAND, Chantal VAN DEN ABEELE, Monsieur
PRZYBYLSKI.

Membres nommés : Mesdames Morgane PETIT, Francine SAINTOURENS,
Messieurs Jean-Pierre BOREL, Tony ROCH, Olivier SAVATTE.

Absente excusée : Madame Agnès VELPRY

Élue secrétaire de séance : Madame Annette MARCHAND.

Début de la séance à 19h00.

1- Présentation et vote du compte de gestion 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020.

- en section de fonctionnement, un déficit de 9 765,46 € ;
- et en section d'investissement, un résultat nul ;
- soit un déficit pour l'exercice 2020 de 9 765,46 € et un résultat de clôture global 2020 excédentaire de 25 927,90 euros. (section investissement + fonctionnement).

2- Présentation et vote du compte administratif 2020

Monsieur le Président s'étant retiré, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité (moins le Président) le compte administratif 2020 qui fait apparaître des chiffres identiques au compte de gestion à savoir : un déficit en fonctionnement de 9 765,46 € et en investissement un résultat nul, soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 excédentaire pour 25 927,90 euros.

3- Affectation de résultat de fonctionnement 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement 2020.

Excédent antérieur reporté	35 671,36 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	- 9 765,46 €
Résultat à affecter	25 905,90 €
Affectation obligatoire à la section d'investissement	0,00 €
Report en fonctionnement (R 002)	25 905,90 €

4- Présentation et vote du budget primitif 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le président. Le budget est voté par chapitre.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 49 480 euros et les recettes à 57 272,90 euros (intégrant l'excédent de clôture 2020 de 25 905,90 €).

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 0 euro et les recettes à 22 euros.

5- Secours en argent et bons d'achat 2021 pour les personnes porteuses d'un handicap

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de renouveler les montants accordés en 2020 :

- 100 euros aux personnes portant un handicap reconnu égal ou supérieur à 80 %,
- 50 euros aux personnes portant un handicap égal ou supérieur à 50 %,

selon les critères suivants :

- domiciliation de la personne à Tournes,
- inscription de la demande au CCAS de Tournes,
- photocopie de la notification MDPH justifiant le taux du handicap,
- RIB au nom de la personne bénéficiaire.

Au 31 décembre 2020 :

- 17 personnes répondaient au critère handicap égal ou supérieur à 80 %,
- et 6 personnes au critère handicap entre 50 et 75 %.

6- Rattachement de l'ALSH au CCAS de Tournes pour l'été 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité le rattachement de l'ALSH au CCAS de TOURNES pour l'été 2021 pour la période du mercredi 7 juillet 2021 au mardi 10 août 2021 inclus.

7- Création d'emplois non permanents pour besoins saisonniers

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- décide de créer l'emploi non permanent pour besoins saisonniers du 07 juillet au 10 août 2021 inclus au plus tard, pour un adjoint territorial d'animation principal 2ème Classe échelle C2 à l'échelon 7 et de maximum huit adjoints territoriaux d'animation de 2ème classe (en fonction de l'âge et de l'effectif global du centre) échelle C1, échelon 1,
- décide de dégager les crédits correspondants,

- donne pouvoir au Président pour le recrutement des agents,
- autorise Monsieur le Président à signer les contrats.

8- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial à l'ALSH (agent d'entretien)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- décide de créer l'emploi non permanent pour besoins saisonniers du 07 juillet au 10 août 2021 inclus au plus tard,
- décide de dégager les crédits correspondants,
- donne pouvoir au Président pour le recrutement de l'agent,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat.

9- Tarification ALSH été 2021

Monsieur le Président propose de reconduire la tarification journalière de 2020 pour 2021 pour les communes adhérentes à l'ALSH 7 et d'augmenter de deux euros par journée enfant pour les communes extérieures (avec un minimum de 3 jours de participation/semaine).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration fixe à l'unanimité les tarifs :

1) Tarifs pour les communes adhérentes

Revenu fiscal de référence	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
< 10 800 € QF < 630	7 €/j	6 €/enf/j	5 €/ enf/j
10 800 € à 21 600 €	8 €/j	7 €/ enf/j	6 €/ enf/j
21 600 € à 36 000 €	9 €/j	8 €/ enf/j	7 €/ enf/j
> 36 000 €	10 €/j	9 €/ enf/j	8 €/ enf/j

Prix du repas à 5 euros.

2) Tarifs pour les communes extérieures

Revenu fiscal de référence	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
< 10 800 € QF < 630	9 €/j	8 €/ enf/j	7 €/ enf/j
10 800 € à 21 600 €	10 €/j	9 €/ enf/j	8 €/ enf/j
21 600 € à 36 000 €	11 €/j	10 €/ enf/j	9 €/ enf/j
> 36 000 €	12 €/j	11 €/ enf/j	10 €/ enf/j

Prix du repas à 5 euros.

9- Conditions de remboursement des journées pour enfant malade

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide que toute absence ou

tout repas non pris à la cantine non justifié(e) n'est pas remboursable. Pour prétendre à un remboursement, un certificat médical accompagné du RIB des parents est à remettre obligatoirement au directeur du centre.

8 - Participation de l'ALSH aux frais de déplacement accordés à l'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe de l'ALSH désigné

Après consultation de la commission ALSH et à l'unanimité, le Conseil d'Administration donne un accord de principe pour rembourser exclusivement les frais de déplacement à l'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe, pendant toute la période de fonctionnement du centre, pour l'été 2021, liés aux déplacements occasionnés dans le cadre d'achats divers pour l'ALSH ou pour se rendre sur les lieux d'activités organisés pendant le centre.

9 - Questions diverses :

Organisation de la chasse aux oeufs 2021

Après information par Mme ANSELMO des règles imposées par la Préfecture en raison du contexte sanitaire, le Conseil décide à l'unanimité d'organiser la chasse aux oeufs pour les enfants âgés de 3 ans à 10 ans, résidant à TOURNES, à La Pépîne, le mercredi 28 avril 2021, de 13h30 à 18h.

- Les enfants seront accueillis par groupe de 6 chaque demi-heure. Les parents ou accompagnateurs resteront à l'extérieur de la Pépîne.
- Inscriptions en mairie : permanences samedis 10 et 17 avril 2021 de 10h à 12h.
- Limitation à 54 enfants. Chacun recevra un sachet de chocolats.

Concours de nichoirs et mangeoires pour oiseaux et écureuils

Le CCAS a reçu 41 réalisations installées dès le lundi 22 mars dans des lieux fixés par l'équipe précédemment. Chaque nichoir et mangeoire a été photographié dans son environnement. Un plan avec un cheminement sera proposé. Les photos des écureuils et oiseaux de nos jardins ont été disposées parking de la salle des fêtes et rue de la gare. Le CCAS remercie La SOPAIC et Vivescia pour leur dotation en lots.

La boîte à livres

Elle sera installée courant avril en fonction de la météo.

Rapport du suivi d'aides aux administrés

Pascale ANSELMO fait part des évolutions de plusieurs demandes d'administrés honorées avec succès.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.



Affaires administratives

◆ Cambriolage, prudence !

La gendarmerie de Renwez signale une augmentation des cambriolages et la présence de véhicules et/ou de personnes faisant du repérage.

Des marques de repérages peuvent vous alerter : présence de cailloux, brindilles ou petites branches d'arbustes, croix et autres sigles.

Restez vigilant : ne laissez pas fenêtres ouvertes et portes non verrouillées... N'hésitez pas à relever le maximum de renseignements sur des individus ou véhicules suspects et à avertir immédiatement la gendarmerie ou la mairie.



Vie associative

◆ Distribution des barquettes de fleurs

La distribution des barquettes de fleurs aura lieu le samedi 8 mai de 10h00 à 12h00, en drive, sur le parking de la salle des fêtes. Si vous ne pouvez pas vous libérer, penser à demander à un voisin de retirer votre barquette.

◆ Cérémonie du 8 mai en "format" restreint

En raison des restrictions sanitaires et des préconisations préfectorales, la cérémonie du 8 mai qui commémore la fin de la seconde guerre mondiale se déroulera à huis clos sans présence de public.

◆ Annulation de la brocante du 1er mai

Pour la seconde année consécutive, les Tournésiens seront privés de leur brocante du 1^{er} mai. En effet, par arrêté préfectoral du 3 avril, le Préfet des Ardennes a interdit la tenue des brocantes jusqu'au 2 mai inclus.

◆ Concours photos

Le règlement du concours photo est consultable sur le site internet de la commune ou en mairie. Rappelons que le thème retenu est "la nature, les fleurs, les animaux et l'agriculture" et que la date limite de dépôt des photos au format numérique a été fixée au 31 octobre 2021, à l'adresse :

accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr



◆ **Concours des maisons fleuries: inscription obligatoire**

Cette année, l'inscription est de rigueur pour participer au concours des maisons fleuries. Bulletin d'inscription ci-joint à déposer en mairie avant le 30 juin 2021. Le jury se déplacera en août.



Travaux et urbanisme

◆ **Réception des travaux d'extension du columbarium**

Les travaux d'agrandissement du columbarium se sont achevés en mars dernier. L'équipe technique procédera dans les prochaines semaines au traçage des allées assurant la desserte des nouvelles cavurnes et des trois nouveaux monuments cinéraires.

◆ **Rénovation du réseau d'assainissement**

Après la rue de la Tourette et la rue de Montcornet, ce sera au tour de la place du château, de la rue de la Citadelle (au niveau de la mairie) et de la route d'Arreux de faire l'objet de travaux pour la remise en état du réseau d'assainissement. Travaux financés par Ardenne Métropole.



Environnement

◆ **Collecte des déchets verts : redémarrage à partir du 19 avril**

La collecte des déchets verts par Ardenne Métropole pour les personnes âgées de 75 ans et plus ou handicapées, débutera le 19 avril jusqu'au 19 novembre 2021. Le ramassage aura lieu chaque jeudi.

◆ **Déplacement de la benne à verre rue de la Gare**

En prévision de la démolition du hangar de la salle d'activités, les bennes à verre et à textile ont été déplacées, rue de la gare, sur le parking de l'ancienne gare. D'un accès facile et permettant un stationnement aisé, ce point de collecte apportera un meilleur service pour les habitants de cette rue. La benne à verre a été remplacée par une benne adaptée pour les personnes présentant un handicap.



Affaires sociales et CCAS

◆ **Concours des nichoirs et mangeoires**

En raison du contexte sanitaire, la remise des prix du concours des nichoirs et mangeoires des oiseaux de nos jardins est différée à une date ultérieure.



◆ Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

DONATO Magali	25 rue de Montcornet	06 52 59 06 35
HELION Evelyne	12 rue de la Suine	07 71 23 90 58
PINHO Carine	4 rue de Montcornet	03 24 52 76 85
PINTEAUX Marie-Hélène	11 Clos des Fontaines	03 24 52 90 75
SAVATTE Aline	51 B rue de la Gare	06 29 64 43 43
STENGL Bruna	11 rue des Tourterelles	03 24 52 93 41
WARIN Fabienne	72 rue du Moulin	03 24 37 94 29

La liste complète des assistant(e)s maternel(le)s est consultable sur le site Internet du Conseil Département : www.cd08.fr.



A lire absolument "La Grande Traversée"

Les Éditions Noires Terres, en collaboration avec le Parc naturel régional des Ardennes, publie un topoguide intitulé « La Grande Traversée » proposant 24 possibilités de randonnées : 214 km de randonnées linéaires et 128 km de boucles journalières.

Présentation sur le site du Parc Naturel Régional des Ardennes :
www.parc-naturel-ardennes.fr - Rubrique "Découvrir"

"La Grande traversée" topoguide disponible à la vente à partir de juin à la Maison du Parc et aux Editions Noires Terres, au tarif de 20 € TTC.



A noter sur vos agendas

- ◆ **17 avril** Mairie, 10h00 à 12h00 - Permanence pour l'inscription à la chasse aux œufs.
- ◆ **28 avril** La Pépinière, 13h30 à 18h00, Chasse aux œufs organisée par le CCAS pour les enfants de Tournes.
- ◆ **8 mai** 10h00 à 12h00, parking de la salle des fêtes, remise des barquettes de fleurs en drive.
- ◆ **8 mai** 12h30, Monument aux Morts, cérémonie du 8 mai, à huis clos (sans public).
- ◆ **20 et 27 juin** Elections régionales et départementales
- ◆ **30 juin** Date limite pour l'inscription au concours des maisons fleuries.



Vos élus au travail

05/02 : Réunion maire / adjoints	10/03 : Commission communication
09/02 : Conseil communautaire	11/03 : Commission des finances du pôle scolaire
11/02 : Conférence des maires d'Ardenne Métropole	16/03 : Commission des finances 3 ^{ème} Commission d'Ardenne Métropole
15/02 : Réunion maire / adjoints	17/03 : Commission des travaux
16/02 : 3 ^{ème} Commission d'Ardenne Métropole	18/03 : Conseil syndical du pôle scolaire
19/02 : Commission des finances du pôle scolaire	19/03 : Conseil du CCAS
22/02 : Réunion maire / adjoints	23/03 : Réunion maire / adjoints
23/02 : Commission des finances	29/03 : Réunion maire / adjoints
24/02 : Commission des travaux	30/03 : Conseil syndical du Syndicat des 11 communes
26/02 : Commission des finances	07/04 : Réunion maire / adjoints
08/03 : Commission des finances Réunion maire / adjoints	08/04 : Conseil municipal
09/03 : Conseil communautaire	

Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : sur rendez-vous de 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr